

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

Feuilleton du "Courrier du Canada."

30 SEPTEMBRE 1874.

LA GLORIEUSE.

[Suite.]

—Tiens, c'est vrai, dit Louise, je n'y avais pas pensé; mais elle était bien perdue avant. Voilà aussi Cornélie tout à fait perdue pour moi, ajouta la généreuse fille; mais je ne demandais qu'une chose, c'est qu'elle fût devenue plus heureuse qu'elle ne l'était.

La Glorieuse continua ainsi son chemin, semant sa grande nouvelle du mariage avec le fils à Madame Darnaud, un bel officier qui serait un jour riche comme Crésus. Elle alla jusqu'à l'hôtel de la Pomme-d'Or. Son ancien maître montait dans l'omnibus qui allait attendre les voyageurs à la gare.

—Monsieur, cria-t-elle en avançant la tête par la portière ouverte, j'ai une grande nouvelle à vous annoncer. —Annonce vite, répondit le vieillard, car il est temps que nous partions, ou plutôt, ajouta-t-il, si tu as dix minutes à perdre, monte ici.

Le conducteur prenait en main la poignée de la portière pour la refermer. Il n'y avait qu'une dame dans l'omnibus. Julieenne monta, s'assit auprès de son ancien maître, et se souciait peu d'être entendue par l'étrangère, elle se mit à raconter d'une voix qui dominait le bruit des roues sur le pavé, ce qu'elle appelait l'histoire de Cornélie et de son officier.

Elle termina son récit que la Dame étrangère avait écouté avec un intérêt visible, par des remarques grossières sur le dépit qu'éprouvait la famille de M. Darnaud. Sa fille valait tous les Darnaud du monde, et comme elle ne savait plus que faire son mariage l'enchantaient.

Le vieux-maitre d'hôtel félicita en prenant maintes prises de tabac, et ils descendirent à la gare où madame Potit trouva des connaissances auxquelles elle se hâta de refaire son récit.

Ce jour-là Dongamp tout entier se trouva averti que la fille de Claude Potit faisait un mariage superbe le bruit volant de bouche en bouche avait naturellement grossi, et pour les dernières personnes qui l'entendirent Léon Darnaud était devenu un colonel millionnaire.

Claude ne s'occupait pas ainsi de satisfaire à la curiosité du dehors. Il pensait à sa fille pour se réjouir de la voir heureuse, et le jour où arriva la lettre qui annonça son retour, sa joie fut à son comble.

Cornélie disait que M. Darnaud, d'après les desirs de sa mère, avait demandé qu'elle retournât dans sa famille le plus tôt possible. Elle n'attendait plus qu'une occasion pour partir, et les affaires de M. Biset l'appelaient à Rennes le surlendemain, elle quitterait Paris avec lui et M. Darnaud qui voulait faire avec elle cette partie du chemin.

Il avait fait au Ministère de la guerre les démarches nécessaires, et la permission obtenue, il retournerait à Dongamp pour se marier.

La nouvelle de cette arrivée révolutionnaire la paisible maison du drapier. Bien que les affaires commerciales laissassent beaucoup à désirer depuis longtemps, la Glorieuse se jeta dans des dépenses folles. La vieille maison fut réparée de fond en comble on donna congé aux locataires et on remeubla les chambres qui devaient être occupées par madame Darnaud et son fils. Debout dans la rue, madame Potit suivait de l'œil les réparations extérieures, et vraiment dans le quartier il n'était plus question que du mariage de Cornélie.

Elle arriva au milieu de tous ces beaux préparatifs, et Claude Potit éprouva en la serrant dans ses bras une émotion impossible à décrire. Embrasser sa fille, entendre sa voix, la voir devant lui le visage rayonnant d'une joie intime et profonde, c'était pour le pauvre père le plus grand bonheur qu'il lui fut donné d'éprouver en ce monde.

XX

Le retour de Cornélie chez ses parents avait été regardé par Léon et par sa mère comme une nécessité de haute convenance. Il ne fallait pas que les membres de la famille Darnaud, qui annonçaient devoir conserver des rancunes vivaces, pussent aller faire d'impertinentes visites à la future femme de Léon dans les maga-

sins du Louvre, et Cornélie s'était facilement laissée persuader que sa place en ce moment était auprès de ses parents. Léon était allé jusqu'à Rennes, et puis il avait laissé Cornélie sous la garde de M. Biset, et il était revenu à Paris en repassant par Nantes où il avait affaire.

Tous les matins depuis quelque temps il allait déjeuner au Palais-Royal en compagnie de quelques-uns de ses camarades auxquels il n'avait pas encore jugé à propos d'annoncer son mariage. Et le lendemain de son arrivée il se dirigeait vers un restaurant quand il rencontra un jeune officier de lanciers qu'il avait eu occasion de voir plusieurs fois.

—Tiens, c'est vous! s'écria le jeune homme en passant son bras sous le sien. Voilà dix minutes que de loin je vous regarde flâner, en me disant: c'est étonnant comme ce brave Monsieur ressemble à Darnaud.

—Je ne vous savais pas myope, répondit Léon assez sèchement.

—Je ne l'ai jamais été; mais votre physionomie a tellement changé. On dirait un homme dont la fièvre est tombée. Vous n'avez pas été malade, je l'espère.

—Non; mais j'ai passé trois jours à Nantes chez une vieille tante de l'humeur la plus morose. Un jour de plus, j'aurais le spleen.

En ce moment ils arrivaient auprès de leur restaurant; ils entrèrent et se rapprochèrent de leurs connaissances.

Léon Darnaud déjeûna assez silencieusement. Il en avait prévenu ces messieurs, il n'était pas en train.

Parmi tous ces hommes qui étaient tous ou à peu près membres de l'armée française, une question toujours intéressante et toujours pleine d'actualité était celle de l'avancement. On en parlait beaucoup ce matin-là, et on s'occupait des chances d'avenir d'un jeune homme dont l'avancement rapide commençait à faire murmurer.

—Bah! il s'arrêtera peut-être là, dit un vieil officier en hochant sa tête grise, j'en ai vu plus d'un marcher très-vite au début et s'arrêter en route.

Mlle. ZENAÏDE FLEURIOT.

[à suivre]

Le Fort de Chambly.

Il existe au Canada, dans la province de Québec, un vieux fort qui est une des ruines les plus vénérables et les plus pittoresques du continent américain. C'est le fort de Chambly, ou fort Pourchartrain, qui domine le cours de la rivière des Iroquois, débaptisée de son nom de famille pour recevoir, en 1642, un titre de haute noblesse qu'elle a conservé à travers les âges; elle s'appelle encore aujourd'hui: *La Rivière Richelieu*.

Le fort de Chambly remonte presque à l'origine de la colonisation française. Il fut construit en 1665 par les ordres du marquis de Tracy, et prit le nom du capitaine Jacques de Chambly, qui en dirigea les travaux. C'était d'abord un simple blockhaus en bois. En 1709 il tombait en ruines, et le gouvernement de Montréal, craignant un coup de main de la part des Anglais, obtint du conseil supérieur de Québec un avis favorable à sa reconstruction. Il fallut trois ans pour recevoir la décision de la cour de France, ce qui prouve qu'on n'était pas plus expéditif dans les ministères il y a un siècle et demi qu'aujourd'hui. L'ordre arriva enfin en 1712... mais il était trop tard; on s'était mis à l'œuvre sans attendre, et la reconstruction était achevée en 1711. Le fort s'était relevé par enchantement, grâce à l'activité qu'y avaient mise les soldats, aidés par les habitants du gouvernement de Montréal. Un mémoire du temps dit que le plan en fut fait par M. de Léry, ingénieur de la Nouvelle-Ecosse, et que l'exécution en fut dirigée par le capitaine Bois-Berthelot, sieur de Beaucourt. Ce Bois-Berthelot devint plus tard gouverneur de Montréal.

Tel il fut construit alors, tel il est aujourd'hui. C'est un vaste quadrilatère flanqué de quatre bastions correspondant aux quatre points cardinaux. Son front vénérable est festonné de créneaux ébréchés çà et là, "où niche l'oratoire," et ses fondements s'égrenent d'une façon inquiétante. Vu de loir il découpe sur le ciel une silhouette imposante et à encore très bon air; on s'en approchant on éprouve un serrement de cœur; les murs se lèvent et menacent ruine. Mais il y a un vandalisme plus dangereux que le vandalisme du temps, c'est celui des hommes, et il paraît... on dit... le bruit court qu'il est sérieusement question de

démolir ce vieux et noble monument, contemporain des Canadiens-Français de la vieille roche. Les pierres n'ont pas de nom, mais les tombes qui s'abritent sous l'ombre du fort gardent des souvenirs respectés, que les Canadiens chérissent et que l'histoire conserve; il y a là des morts légendaires, Jean Besset, qui a fait souche dans le pays; Marguerite de Tavenet, femme de François Hertel; Mlle. de Braogelogne; Hertel de Beaulac, qui se fit tuer héroïquement avec les Rouville, les Lafrenière, etc., et une foule d'autres braves gens qui sont venus féconder de leur sang le sol où germait déjà la civilisation du Nouveau-Monde.

Comme nous le disions tout-à-l'heure la main du temps et la main de l'homme menacent également ces souvenirs qui rappellent la France, et la gloire la plus pure de la France. Heureusement, s'il est des profanes pour qui rien n'est sacré, il y a aussi des âmes pieuses, pour qui la patrie n'est pas un mot, et qui n'ont pas désappris la religion du berceau, cette source pure où se retrempe l'âme affaiblie par les avilissantes réalités de la vie. Les journaux canadiens ont à plusieurs reprises signalé le vieux fort de Chambly à l'attention de ceux de leurs compatriotes qui conservent le culte du passé et qui sont fiers de leur origine. M. Benjamin Sulte, dans une étude remarquable, a entrepris de faire connaître à la France ce vénérable monument, témoins des exploits des premiers pionniers du Canada. Depuis, M. J. O. Dion a publié dans la *Minerve* de Montréal plusieurs articles où respire le plus pur patriotisme, et de concert avec M. Lemetayer Masselin, de Chambly, exhumé, dans d'intéressantes correspondances, les souvenirs glorieux qui s'y rattachent. Ils ont réussi à attirer l'attention de quelques archéologues de Normandie. Le journal de Bernay a publié à ce sujet un article remarquable faisant appel aux savants pour les intéresser à la conservation du vieux débris de la gloire française en Amérique, et une souscription a été ouverte pour faire l'acquisition des ruines. Il faut espérer que toutes ces voix pieuses seront entendues, et que la vieille et la nouvelle France concourront ensemble à préserver de l'oubli ce monument qui est pour la science une page d'histoire, et pour elles une relique de famille. —(Courrier des Etats-Unis.)

Les affaires de la Louisiane.

La situation de la Louisiane continue à être l'objet de toutes les préoccupations. Malgré la tranquillité rétablie, le malaise se perpétue et il semble qu'une inquiétude sourde soit dans tous les esprits. Bien des causes de trouble subsistent, en effet, et l'on va jusqu'à craindre que de nouveaux désordres soient suscités de propos délibéré soit par l'entourage de M. Kellogg, soit par les instigateurs intéressés des agitations passées. Ainsi il est question de traduire en justice les personnes qui ont joué un rôle actif dans la récente insurrection, et dans ce cas on pourrait appréhender des conflits beaucoup plus graves que ceux qui ont eu lieu. C'est à cette éventualité que l'on rattache la démission du juge Atocha. On parle aussi de recherches d'armes qui auraient lieu au moyen de visites domiciliaires, et cette mesure, si elle était exécutée par les suppôts de Kellogg, compromettrait aussi très sérieusement la paix publique. Tout cela cependant se borne pour le moment à des rumeurs, et la tranquillité matérielle n'a pas été troublée depuis le rétablissement de l'administration renversée.

Le *Herald* publie ce qui suit à propos de la démission en question:

Nous remarquons que le juge Atocha s'est démis de ses fonctions à la Nouvelle-Orléans. Une des raisons données pour cette mesure est sa répugnance à participer au jugement de certains membres du mouvement Penn, qui doivent être mis en accusation pour la part qu'ils ont prise à la récente révolution. Une autre raison, et nous avouons qu'elle nous paraît davantage, est que le juge Atocha reconnaît la sagesse et le patriotisme de la requête adressée au gouvernement Kellogg et à tous ceux qui en font partie, de se démettre de leurs emplois et de permettre une nouvelle expression de la volonté populaire en Louisiane. Si les motifs du juge Atocha sont bien compris, il mérite l'éloge du pays pour cet acte méritoire de sacrifice personnel; car il est hors de question qu'aucune portion du gouvernement Kellogg, exécutive lé-

gisative ou judiciaire, n'a gagné la confiance du peuple Louisianais....

L'exemple donné par le juge Atocha devrait être promptement suivi par les membres du parti Kellogg aussi bien que par les prétendants McEnery. Mais si, au contraire, comme on peut le déduire du ton de certaines dépêches, Kellogg et ses amis ont l'intention d'invoquer les lois pour la mise en accusation et le jugement des révolutionnaires Penn, ils commettront une grave bêtise. M. Kellogg devrait se souvenir que pas plus tard qu'hier il fuyait comme un lièvre devant la révolution que Penn représentait et qui était la voix du peuple de la Louisiane. Il devrait réfléchir que, sans l'aide du gouvernement fédéral, il serait encore caché derrière les murailles de la Douane; ou que, portant sous le bras sa fidèle et utile valise de voyage, il serait en route pour une habitation. Il devrait comprendre que son gouvernement est condamné par l'opinion publique du pays, par des hommes de vues politiques aussi opposées que Reverdy Johnson et le général Butler, et que l'administration même ne lui donne son appui qu'avec mépris et répugnance.

Si au lieu d'accepter le devoir que ces faits lui imposent, et de se démettre d'un emploi qui ne peut lui apporter ni honneur, ni dignité, ni profit, le gouverneur Kellogg entreprend une campagne de vengeance, il ouvrira une page nouvelle et plus sombre dans l'histoire de la reconstruction.

Nous lisons dans l'*Abeille* de la Nouvelle-Orléans:

M. Grant, en apprenant les nouvelles du renversement de son protégé Kellogg, est entré, disent les dépêches de Washington, dans une grande colère. Quand il a été un peu calme, il a dit qu'il ne comprenait pas une pareille chose après tout ce qu'il avait fait pour le Sud, et spécialement pour la Louisiane.

En lisant cela, nous nous demandons si le président n'a pas eu un accès d'aliénation mentale, ou si c'est par dérision qu'il a affirmé qu'il avait fait tout ce qui était en son pouvoir pour la Louisiane.

Il est évident qu'il y a un malentendu complet entre le président des Etats-Unis et le Sud.

Le président croit qu'il ne pouvait pas mieux traiter le Sud; le Sud croit qu'il ne pouvait pas être traité plus cruellement ni plus injustement.

L'opinion du Sud à cet égard, se trouve parfaitement résumée dans la déclaration suivante que nous trouvons dans un récent article du *Courrier Journal*, de Louisville.

"On peut dire avec certitude que si le peuple du Sud eût connu en 1865 le sort qui lui était réservé, il n'eût pas voulu déposer les armes, et il ne les eût pas déposées."

Si les Polonais avaient voulu, depuis la conquête et l'annexion de leur pays, reconnaître comme légitime l'autorité des czars de Russie, ceux-ci les auraient traités en enfants gâtés. Les actes de tyrannie reprochés par le monde civilisé à la Russie, ont eu pour cause la persistance du refus des Polonais à se considérer comme sujets russes.

Si les Alsaciens-Lorrains annexés se fussent proclamés Allemands et eussent acquiescé à l'annexion, il n'est sorte de faveurs qu'ils n'eussent obtenues du roi de Prusse devenu empereur d'Allemagne.

Eh bien! Les Etats du Sud vaincus ont déposé les armes sans conditions, ont reconnu l'Union et en sont redevenus des membres fidèles et loyaux. Malgré cela, les vainqueurs ont persisté et persistent, neuf ans après cette soumission et la conclusion de la paix, à écraser et à opprimer le Sud à l'aide de viles cliques d'aventuriers avec lesquels ils ont reconstruit les Etats.

L'administration de Grant a tout fait pour justifier le regret dont parle notre confrère de Louisville, et si le président avait à s'étonner d'une chose ce devrait être de la patience prolongée de ce peuple qui avait montré tant de courage en soutenant une lutte inégale pendant quatre ans.

Les bureaux de l'*Univers* ont été témoins, hier, d'une scène assez particulière.

M. le comte de Paredès de las Navas, fils du général Zabala, aide de camp du duc de la Torre, se trouve depuis quelques mois à Paris, où il est venu accompagner son beau-père, le comte de Santa Martha, qui vient y suivre un traitement.

Avant trouvé les articles de M. Veillot blessants, non seulement pour le maréchal Serrano, mais pour toute l'armée espagnole, il résolut de

lui en demander raison, mais il voulut attendre que l'incident diplomatique (nous persisterions à croire qu'il y en a eu un) fût vidé.

C'est hier seulement que MM. Harce, capitaine d'artillerie dans l'armée espagnole et Angel de Miranda sont allés de la part de M. de Paredès demander satisfaction à M. Veillot. Celui-ci les a reçus plus que froidement et après s'être fait expliquer ce qu'était M. de Paredès, il a répondu que son article était exclusivement politique, qu'il ne visait que l'homme public et qu'ainsi il n'avait pas de satisfaction à accorder.

Les témoins de M. de M. Paredès ont insisté, soutenant que les articles en question contenaient des injures qui n'avaient rien de politique. M. Veillot a répété que le maréchal Serrano lui enverrait directement des témoins et qu'il se refuserait de même à toute explication, —que d'ailleurs il ne se battait jamais.

Les témoins de M. de Paredès ayant un peu élevé la voix et la discussion menaçant de tourner à l'aigre, M. Veillot les a invités à se retirer —ce qu'ils ont fait.

Nous pardons, à la suppression de l'*Univers* le récit évidemment fort piquant que M. Veillot eût fait de cet incident.

Les Parisiens n'ont pas oublié que dans des circonstances à peu près analogues, (il s'agissait de la reine Isabelle encore assise sur son trône), M. Alfonso de Aldama envoya des témoins à M. Rochefort: le duel eut lieu au pistolet et M. Rochefort fut légèrement blessé.

CHRONIQUE.

Nous lisons dans la *Semaine d'Albi*: "La Sœur, religieuse de la Présentation, était malade depuis deux ans et gardait le lit depuis dix-huit mois. Sa maladie, fort douloureuse, nécessitait des soins constants. Le 10 juillet, elle est allée à Lourdes, accompagnée de sa mère. Elle s'est plongée dans la piscine de la grotte et y a retrouvé la santé."

—Par ordre supérieur, les Petites-Sœurs des Pauvres ont été sommées de quitter l'Alsace-Lorraine à partir du 1er octobre prochain. Dans cette proscription sont comprises les congrégations religieuses enseignantes. De pareils décrets s'enregistrent et n'ont pas besoin d'être commentés.

—Montpellier. —Une touchante cérémonie a eu lieu dimanche matin dans l'église Saint-Charles. Monseigneur a conféré les sacrements de baptême, d'eucharistie et de confirmation à un jeune Arabe de dix-huit ans, instruit dans la doctrine chrétienne par une famille de Montpellier.

—M. Frédéric Maurin, que les libres-penseurs croyaient tenir dans leurs filets à la vie, à la mort, a voulu recevoir un prêtre à ses derniers moments, et c'est par son ordre que son corps a été présenté à l'église. Les frères et amis sont extrêmement déçus.

—Les travaux de la nouvelle cathédrale de Marseille continuent de manière à ce que l'achèvement de cet édifice religieux soit moins retardé qu'on pourrait le croire. Ainsi prochainement sera placée la croix qui doit surmonter le dôme principal. Elle est d'un beau dessin, couverte d'or; le poids, y compris la boule qui lui sert de base, atteint 700 kilogrammes.

—En 1854, le choléra réduisit à un quart la population de Maillanne, au diocèse d'Aix. Le terrible fléau ne s'arrêta que lorsqu'un prêtre organisa une procession, où l'on porta par les rues de Maillanne, en priant, l'image de Notre-Dame-de-Grâce, œuvre du quatorzième siècle. Depuis, tous les ans, le 26 août, cet anniversaire est célébré avec foi et solennité. On vient d'assez loin à cette fête.

—Dans un récent pèlerinage, 1,500 Basques sont venus à Bétharram. M. le doyen de Saint-Jean-de-Luz a occupé la chaire. Il a raconté à son auditoire, avide de ces pieux récits, la légende de l'apparition de la Madone aux bergers, le miracle de la jeune fille sauvée des eaux par le rameau qui lui tendait la belle Dame, et le prodige plus moderne de la croix enlevée dans les airs au sein d'une nuée lumineuse. "Le Bétharram de nos jours, dit en terminant l'orateur, a un titre de plus à notre respect et à notre reconnaissance: le sacerdoce y trouve une source de zèle inépuisable et d'éminente sainteté."

Catastrophe.

Nous avons déjà parlé de la catastrophe de Fall River, catastrophe causée par l'incendie d'une manufacture. Voici quelques détails tirés de l'*Echo du Canada*.

RAPPORT DU SURINTENDANT.

M. McCreary surintendant du *Grande mill* dépose qu'il se trouvait au coin de la 12ème rue et de la rue Bedford, lorsque levant les yeux, il vit avec effroi la fumée s'échapper des fenêtres du 4ème étage, côté ouest, occupé par la chambre à filer. Courant en toute hâte vers la porte d'entrée de l'établissement, il éteignit le gaz et fit jouer le télégraphe, puis franchissant les degrés de l'escalier central il cria aux employés de sortir au plus vite. A ce moment M. McCreary acquit la conviction que la filature allait être détruite et qu'à moins d'un miracle, on ne pouvait espérer la sauver. Lorsqu'il atteignit le troisième étage, il fut arrêté par la foule des ouvriers qui descendaient précipitamment en proie à une surexcitation fébrile. Rendu au 4ème étage, premier foyer de l'incendie, la fumée remplissait la chambre situées au sommet de l'escalier, et il lui semblait que tous les employés avaient été asphyxiés.

Le cinquième étage paraissait également vide. Arrivé au dernier échelon de l'escalier, en face de la porte ouvrant sur la *spool room*, il fut enveloppé dans une fumée si épaisse qu'il n'échappa qu'à grand-peine à la suffocation. Après avoir appelé dans les ténèbres sans recevoir aucune réponse, il se dirigea vers une partie de la salle où il espérait sauver quelques enfants, mais presque aussitôt, il se sentit perdre connaissance et ce ne fut qu'après les plus grands efforts qu'il parvint près de la fenêtre Sud; là encore, il fit de vains appels et se voyant menacé de toutes parts par les flammes dévorantes il se décida à redescendre. Ce ne fut que lorsqu'il eut atteint le sol de la cour que M. McCreary reconnut son erreur, en voyant des formes humaines s'agiter quelques instants, puis tomber lourdement sur la terre, de la hauteur du 6ème étage.

M. LOUIS BEAUNOYER

rapporte: Je ne travaille pas dans la filature, mais mes deux sœurs Victorine et Delia y étaient employées. Quand j'entendis l'alarme je cours sur les lieux et j'aperçus ma sœur Delia à l'une des fenêtres du sixième étage. Je lui criai de sauter à terre et je fus assez heureux pour la recevoir dans mes bras, quoique le choc m'ait renversé avec elle. Elle en fut quitte pour quelques contusions insignifiantes. Ma plus jeune sœur Victorine fut étouffée dans la fumée et brûlée vive.

M. THOMAS WALKER,

beau-frère de M. H. Beaugrand, de l'*Echo du Canada*, était surveillant des *slasher tenders*; nous traduisons textuellement son rapport du *Fall River Daily News*; M. Walker est surveillant des *slasher tenders*. Le premier avertissement qu'il reçut de l'incendie, fut en voyant les enfants courir ça et là en criant au feu. Il se dirigea vers la porte de la tour centrale, où se trouvent les escaliers, mais il fut repoussé par les flammes qui s'engouffraient avec bruit dans le passage, alors complètement envahi. Les femmes et les enfants, poussant des cris déchirants, l'entourèrent en lui demandant de les sauver. Il tâcha de les calmer, et leur dit de se tenir tranquilles jusqu'à ce qu'il vit s'il restait quelque moyen de sauvetage. Il avisa une corde qu'il prit avec lui, et grimpa avec peine sur une des fenêtres qui se trouve sur le toit, il parvint en se cramponnant au paratonnerre jusqu'à l'extrémité nord de la filature.

Il amarra avec soin le câble dont il s'était muni et revint à la fenêtre d'où il était parti afin de porter secours aux femmes et aux enfants qu'il y avait laissés. Il n'y avait plus personne. Tous avaient disparu dans la fumée. Il appela trois fois; un fileur nommé Keavney seul lui répondit. M. Walker essaya à plusieurs reprises de lui aider à atteindre la fenêtre, la fumée et les flammes les forcèrent de se séparer. Le malheureux Keavney poursuivi par l'élément destructeur se dirigea vers l'une des fenêtres du pignon et se précipita d'une hauteur de 80 pieds. Il fut tué sur le coup. M. Walker atteignit une seconde fois la paratonnerre et se dirigea avec peine vers la corde qu'il avait amarrée au pignon nord de la filature. Il avait une descente de 100 pieds à faire. Il se glissa avec précaution, et en quelques minutes atteignit

la terre ferme sans autre mal que quelques égratignures aux mains et aux jambes. Des hurrahs enthousiastes accueillirent cet acte périlleux, et des centaines de mains se tendirent vers M. Walker, pour le féliciter d'avoir ainsi échappé à une mort terrible.

DELIA POITRAS.

une jeune ouvrière canadienne qui travaillait à l'étage supérieur s'est précipitée par la fenêtre pour échapper à la suffocation. Par bonheur, son corps est venu tomber sur les matelas qui avaient été déposés prêts du mur, et la jeune fille ne s'est pas fait grand mal. Son jeune frère, Noël, âgé de 12 ans, a également sauté dans la cour mais le malheureux enfant est mort quelques heures après, des suites de ses blessures.

LE HÉROS DE L'INCENDIE.

fut sans contredit un matelot nommé John Bosworth, qui parvint au risque de perdre dix fois sa vie, à sauver une femme et deux enfants et à retirer neuf corps des ruines fumantes de la filature. Sa conduite fut digne d'un brave cœur et d'un homme au courage de lion. Bosworth est un pauvre diable qui travaille sur une goélette du port. Il est étranger à Fall River. On lui fit une souscription et son nom est aujourd'hui dans toutes les bouches.

CANADA.

QUEBEC, 30 SEPTEMBRE 1874.

SOMMAIRE DE LA PREMIERE PAGE

FEUILLETON.—La Glorieuse.
Le Fort de Chambly.
Les affaires de la Louisiane.
Chronique.

ATTENTION !

Par suite du mauvais temps, l'illumination aura lieu demain. Le concert aura lieu ce soir.

L'honorable M. Chapleau est parti pour Manitoba, où il défendra Lépine. Il laisse le terme criminel à Montréal, lequel lui est été rénumératif, et se rend au Fort Garry à ses frais. Bravo !

Le Journal des Trois Rivières appuie le nouveau gouvernement local. Nous en sommes heureux.

Nous annonçons avec un vif plaisir que le Lieutenant-Colonel Casault se rétablit rapidement.

Nous saluons avec plaisir l'apparition du Progrès, journal conservateur, rédigé par M. Bélanger, et dont nous avons parcouru le premier numéro avec le plus vif intérêt. Nos plus sincères souhaits.

Parmi les reliques exposées à l'Hôtel Dieu il y a un crucifix et un tableau qui rappellent les plus touchants souvenirs. Nous donnerons des détails intéressants à ce sujet.

Jamais l'administration du Courrier n'a plus ressenti la nécessité de publier un journal quotidien. Les informations que nous aimerions à communiquer à nos lecteurs ce jour, occuperaient plus que les quatre pages du journal. Nous sommes donc forcés d'en retrancher beaucoup. Toutefois, nous donnons tous les détails les plus importants.

L'honorable M. Garneau et A. P. Caron Ecr. M. P. ont adressé la parole, hier soir, au Cap Rouge, et ont été accueillis avec enthousiasme.

Le gouvernement de Québec.

Nous lisons dans le Canadian Illustrated News :

"Evidemment, le lieutenant-gouverneur a appelé M. de Boucherville, non parce qu'il le considérait comme une médiocrité, mais parce qu'il trouvait en lui les qualités politiques indispensables à un Premier, même à celui d'une province petite. M. de Boucherville porte un nom honoré et historique ; il occupe parmi ses concitoyens une position indépendante, grande recommandation en ces jours mécontents ; il a déjà beaucoup d'expérience parlementaire, et il possède la confiance de toute la province, sans distinction de partis. Tout ce qui lui est nécessaire maintenant c'est de faire preuve de cette connaissance des hommes, de cette science de gouverner, gages d'une bonne direction des affaires publiques. Sans faire une revue critique du passé il est juste de dire que cette province s'est laissée entraîner à une législation qui ne répond pas au vœu de tous.

Elle a perdu plus d'une excellente occasion de progrès et il lui faut le levier d'une administration énergique pour lui donner l'impulsion nécessaire. Nous espérons que M. de Boucherville n'a pas seulement l'intention de combler l'espace entre cette année et l'année prochaine, et de laisser aux élections générales à décider les grandes questions maintenant devant le peuple. Nous ne pouvons ainsi perdre tout une année dans l'inactivité ; qu'il s'empare des rênes en maître ; qu'il pose lui-même ses principes ; qu'il ne travaille pas seulement dans les départements, mais qu'il déploie en même temps une habile politique générale ; ainsi au

lieu de gouverner par tolérance, il formera l'opinion publique en sa faveur et se créera de l'appui. Les partis politiques ne sont pas assez exclusifs dans la province pour refuser leur appui à un homme honnête sans égard à ses théories du passé.

Nous citons cet écrit entre plusieurs autres, pour démontrer que le cri poussé par le *Witness* contre M. de Boucherville, à cause de ses principes religieux, ne prend pas. Nous pourrions citer encore, le *Montreal Gazette*, le *Chronicle*, le *Mercury*, le *Sherbrooke News*, le *Progress*, le *Citizen*, etc.

L'honorable Premier est accepté comme homme honnête, intelligent et à la hauteur de la situation.

On nous prie de faire remarquer qu'il y a deux espèces de cartes pour la procession. Des cartes blanches imprimées en rouge pour les propriétaires de places de bancs, et des cartes couleur de chair, imprimées en noir, pour les places réservées dans les allées.

Les propriétaires de cartes de bancs seuls, hommes ou femmes, pourront entrer entre 8 et 9 heures, avant la procession.

Tous ceux qui feront partie de la procession devront exhiber leurs cartes aux hommes du corps de la police, avant d'entrer dans l'église et sans s'arrêter, et eux seuls pourront entrer pendant la procession.

Ceci ne s'applique pas aux citoyens qui ont reçu des invitations personnelles.

L'ancien diocèse de Québec.

A l'occasion de la célébration prochaine du deuxième centenaire de l'érection du diocèse de Québec, nous croyons qu'il ne serait pas sans intérêt de faire connaître à nos lecteurs quels sont les diocèses qui ont existé dans les limites de celui de Québec, tel qu'il est par le pape Clément X le 1er octobre 1674. On verra quelle immense étendue de territoire avait été confiée à Mgr. de Laval. Nous y joignons les noms des évêques qui sont maintenant à leur tête. A cette liste, nous ajoutons quelques notes biographiques sur les évêques qui se sont succédés sur le trône épiscopal de Québec, depuis Mgr. de Laval, le premier évêque, jusqu'à Mgr. Taschereau qui l'occupe maintenant.—(Canadien).

Province de Baltimore.

Diocèse de Erié. Très Rév. Tobias Mullen D. D., sacré le 12 août 1863.
Diocèse de Pittsburg. Très Rév. Michael Domenec D. D., sacré le 9 décembre 1860.

Province de Cincinnati.

Archidiocèse de Cincinnati. Très Rév. Richard Gilmour D. D., sacré le 14 avril 1872.

Diocèse de Cleveland. Très Rév. Richard Gilmour D. D., sacré le 14 avril 1872.

Diocèse de Columbus. Très Rév. Sylvester H. Rosecrans D. D., sacré le 25 mars 1862, transféré à ce diocèse le 3 mars 1868.

Diocèse de Covington. Très Rév. Augustus M. Tøbbe D. D., sacré le 9 janvier 1870.

Diocèse de Détroit. Très Rév. Caspar H. Borgess D. D., sacré le 24 avril 1870.
Diocèse de Fort Wayne. Très Rév. Joseph Dwenger, D. D., sacré le 14 avril 1872.

Diocèse de Louisville. Très Rév. William McCloskey D. D., sacré le 19 avril 1868.

Diocèse de Marquette. Très Rév. Ignatius Mark D. D., sacré le 7 février 1869.

Diocèse de Vincennes. Très Rév. Maurice de St Palais D. D., sacré le 14 janvier 1849.

Province de la Nouvelle-Orléans.

Archidiocèse de la Nouvelle-Orléans. Très Rév. Napoléon J. Perchê D. D., sacré le 1er mai 1870.

Diocèse de Galveston. Très Rév. C. M. Dubuis D. D., sacré le 23 novembre 1862.

Diocèse de Little Rock. Très Rév. Edouard Fitzgerald D. D., sacré le 3 février 1867.

Diocèse de Mobile. Très Rév. John Quinlan D. D., sacré le 5 décembre 1859.

Diocèse de Natchez. Très Rév. William H. Elder D. D., sacré le 3 mai 1857.

Diocèse de Natchitoches. Très Rév. Augustus Martin D. D., sacré le 30 novembre 1853.

Province de New-York.

Diocèse de Buffalo. Très Rév. Stephen Vincent Ryan C. M. D. D., sacré le 8 novembre 1865.

Diocèse de Burlington. Très Rév. Louis de Goesbriand D. D., sacré le 30 octobre 1863.

Diocèse d'Ogdensburg. Très Rév. Edgar P. Wadhams D. D., sacré le 5 mai 1872.

Diocèse de Rochester. Très Rév. Bernard J. McQuaid D. D., sacré le 12 juillet 1868.

Province d'Orégon.

Archidiocèse d'Orégon. Très Rév. François N. Blanchet D. D., sacré le 23 juillet 1845.

Diocèse de Nesqually. Très Rév. Augustin M. A. Blanchet D. D., sacré le 27 septembre 1846 ; transféré à ce siège le 28 juillet 1850.

Diocèse d'Idaho. Très Rév. Louis Loutens D. D., sacré le 9 août 1868.

Diocèse de Vancouver. Très Rév. Charles John Seghers, sacré le 29 juin 1873.

Vicariat apostolique de la Colombie. Très Rév. Aloysius J. D'Herbomez D. D., évêque de Métropolis *in partibus* V. A., sacré le 9 octobre 1864.

Province de St. Louis.

Archidiocèse de St. Louis. Très Rév. Peter R. Kenrick D. D., sacré le 30 novembre 1841. Très Rév. P. J. Ryan, D. D., coadjuteur, sacré le 14 avril 1872.

Diocèse d'Alton. Très Rév. P. J. Blates

D. D., sacré le 23 janvier 1870.

Diocèse de Chicago. Très Rév. Thomas Foley D. D., sacré le 27 février 1870.
Diocèse de Dubuque. Très Rév. John Hennessy D. D., sacré le 30 septembre 1866.

Diocèse de Green Bay. Très Rév. Joseph Melcher D. D., sacré le 12 juillet 1868.

Diocèse de La Crosse. Très Rév. Michael Heiss D. D., sacré le 6 septembre 1868.

Diocèse de Milwaukee. Très Rév. M. Henri D. D., sacré le 19 mars 1844.

Diocèse de Nashville. Très Rév. P. A. Feehan D. D., sacré le 1er octobre 1865.

Diocèse de Santa Fé. Très Rév. J. B. Lamy D. D., sacré le 24 novembre 1850.

Diocèse de St. Joseph. Très Rév. John Hogan D. D., sacré le 13 septembre 1868.

Diocèse de St. Paul. Très Rév. Thomas L. Grace D. D., sacré le 20 juillet 1850.

Vicariat apostolique d'Arizona. Très Rév. John Salpointe D. D., sacré au mois de juin 1870.

Vicariat apostolique de Colorado. Très Rév. J. Projectus Machekouf D. D., sacré le 16 août 1868.

Vicariat apostolique du Territoire des Indiens, à l'est des Montagnes Rocheuses. Très Rév. Jean B. Miegé D. D., évêque de Messelini *in partibus* sacré le 25 mars 1851. Très Rév. Louis M. Fink O. S. B. D. D., coadjuteur sacré le 11 juin 1871.

Vicariat apostolique de Nebraska. Très Rév. James O'Gorman D. D., sacré le 6 mai 1859.

Province de Québec.

Archidiocèse de Québec. Très Rév. Elzéar Alexandre Taschereau D. D., sacré le 19 mars 1871.

Diocèse des Trois Rivières. Très Rév. L. F. Lafleche D. D., sacré le 25 février 1867.

Diocèse de Montréal. Très Rév. Ignace Bourget D. D., sacré le 25 juillet 1837, évêque de Tennesse, *in partibus* ; transféré à ce siège le 23 avril 1840.

Diocèse de St. Hyacinthe. Très Rév. Charles La Rocque D. D., sacré le 29 1866.

Diocèse d'Ottawa. Très Rév. M. Duhamel, évêque élu.

Diocèse de Sherbrooke. Très Rév. A. Racine, évêque élu.

Archidiocèse de St. Boniface. Très Rév. Joseph Antoine Taché, transféré à ce siège le 9 juin 1853.

Diocèse de St. Albert. Très Rév. V. Gardin. D. D. O. M. I., sacré le 30 novembre 1859.

Diocèse de Rimouski. Très Rév. Jean Langevin D. D., sacré le 1er

Vicariat apostolique de la Rivière Mackenzie. Très Rév. M. C. Faraut D. D. O. M. J., évêque d'Anemour, *in partibus* et Vicaire Apostolique sacré le 30 novembre 1863.

Province d'Halifax.

Archidiocèse d'Halifax. Thomas I. Connolly, D. D. O. M. C., sacré évêque de St. Jean N. B., le 15 août 1852 ; transféré au siège d'Halifax en juin 1859.

Diocèse de St. Jean N. B. Très Rév. John Sweeney D. D., sacré le 15 avril 1860.

Diocèse de Chatham N. B. Très Rév. James Rogers D. D., sacré le 8 mai 1860.

Diocèse d'Arichat N. E. Très Rév. C. F. McKinnon D. D., sacré le 24 1852, Très Rév. John Cameron D. D. coadjuteur.

Diocèse de terre-neuve. Très Rév. Thomas Joseph Power D. D., sacré le 12 juin 1870.

Diocèse du Hâvre de Grâce. Très Rév. H. Carlgini, O. S. F., D. D., sacré le 22 mai 1870.

Diocèse de Charlestown. Très Rév. Peter McIntyre, D. D., sacré le 15 août 1860.

Province de Toronto.

Archidiocèse de Toronto. Très Rév. John J. Lynch, D. D., sacré le 29 avril 1860.

Diocèse de Kingston. Très Rév. Edward John Horan, D. D., sacré le 1er mai 1858.

Diocèse de Hamilton. Très Rév. P. F. Crimon.

Diocèse de London. Très Rév. John Walsh, D. D., sacré le 10 novembre 1867.

Diocèse de Sault Ste Marie. Très Rév. Jamot.

Voici la liste des évêques qui ont successivement occupé le trône épiscopal de Québec :

Mgr. François de Laval, né à Laval, ville de Maine, le 23 mars 1622, nommé vicaire apostolique pour la Nouvelle-France et évêque de Pétrée *in partibus*, par le Pape Alexandre VII, le 5 juillet 1657 ; nommé évêque de Québec par Clément X, le premier octobre 1674 ; démis le 24 janvier 1688 ; mort au Séminaire de Québec, le 6 mai 1708, âgé de 86 ans.

Mgr. Jean-Baptiste de Lacroix Chevalier de St. Valier, né à Grenoble en Dauphiné, le 14 novembre 1653, nommé évêque de Québec, par le Pape Innocent XI, le 7 juillet 1687, sacré le 25 janvier 1688, mort à l'Hôpital-Général de Québec, le 26 décembre 1727, âgé de 74 ans.

Mgr. Louis François Duplessis de Moray, né à Vannes, en Bretagne, nommé par Clément XI, coadjuteur de Québec, coadjuteur sous le titre d'évêque d'Euroméne *in partibus*, le 22 avril 1714, évêque de Québec, le 31 mai 1728, démis le 12 septembre 1723, mort à Paris le 28 novembre 1741, âgé de 78 ans. Cet évêque n'est point venu en Canada.

Mgr. Pierre Herman Dosquet, né à Lille, en Flandres, consacré par le Pape Benoît XIII, évêque de Samos *in partibus*, le 25 décembre 1725, chargé de l'administration du diocèse le 25 mai 1729, nommé coadjuteur de Québec, par Clément XII, le 24 juillet 1730, évêque de Québec en 1733, démis le 29 juin 1739, mort à Paris le 4 mars 1777, âgé de 86 ans.

Mgr. François Louis de Pourroy de l'Aube-Rivière, né à Atigny, en Champagne, nommé par Clément XII évêque de Québec, le 20 juillet 1730, sacré en cette qualité, le 21 décembre de la même année, mort à Québec le 20 août 1740.

Mgr. Henri-Marie Dubreuil de Pontbriand, né à Vannes, en Bretagne, nommé à l'évêché de Québec, par Benoît XIV, le 6 mars 1741, consacré le 9 avril de la même année, mort à Montréal, le 8 juin 1760, âgé de 51 ans et 5 mois.

Mgr. Jean Olivier Briand, né à Plérin,

en Bretagne, nommé évêque de Québec par Clément XIII le 21 janvier 1766, sacré le 16 mars de la même année, démis le 29 novembre 1784, mort au séminaire de Québec le 25 juin 1794, âgé de 79 ans et 5 mois.

Mgr. Louis Philippe Maréchal d'Esly, né à Québec, le 5 avril 1710, nommé par Clément XIV coadjuteur de Québec, sous le titre d'évêque de Dorylée *in partibus*, le 22 janvier 1772, sacré le 12 juillet de la même année, évêque de Québec le 29 novembre 1784, mort à St. Pierre, Isle d'Orléans, le 4 juin 1788, âgé de 78 ans et deux mois.

Mgr. Jean François Hubert, né à Québec le 3 février 1739, nommé par Pie VI coadjuteur de Québec et évêque d'Almyre *in partibus*, le 14 juin 1785, sacré sous ce titre le 29 novembre 1786, évêque de Québec le 12 juin 1788, démis le 1er septembre 1796, mort à l'Hôpital Général de Québec, le 17 octobre suivant, âgé de 58 ans et 8 mois.

Mgr. Pierre Denaut, né à Montréal le 20 juillet 1743, nommé par Pie VI coadjuteur et évêque de Canatie *in partibus*, le 30 septembre 1794, sacré sous ce titre le 29 juin 1795, évêque de Québec le 1er septembre 1797, mort à Longueuil le 17 janvier 1806, âgé de 62 ans et 6 mois.

Mgr. Joseph Octave Plessis, né à Montréal, le 3 mars 1763, nommé par Pie VII, coadjuteur de Québec et évêque de Canatie *in partibus*, le 26 avril 1800, sacré sous ce titre le 25 janvier 1801, évêque de Québec le 27 janvier 1806, mort à l'Hôpital-Général de Québec, le 4 décembre 1825, âgé de 62 ans et 9 mois.

Mgr. Bernard-Claude Panet, né à Québec, le 9 janvier 1753, nommé par Pie VII, coadjuteur de Québec et évêque de Saldes *in partibus*, le 12 août 1806, sacré sous ce titre le 19 avril 1807, évêque de Québec le 12 décembre 1825, mort à l'Hôtel-Dieu de Québec le 14 février 1833, âgé de 80 ans et 1 mois.

Mgr. Joseph Signay, né à Québec le 8 novembre 1778, nommé par le pape Léon XII, coadjuteur de Québec et évêque de Fussala, le 15 décembre 1826, sacré sous ce titre le 20 mai 1827, évêque de Québec le 19 février 1833, élevé à la dignité d'archevêque le 12 juillet 1844, par le pape Grégoire XVI. Ce prélat a été revêtu du pallium, le 24 novembre de la même année, mort le 3 octobre 1850.

Mgr. Pierre-Étienne Turgeon, né à Québec le 12 novembre 1788, nommé coadjuteur de Mgr. Signay, le 14 février 1833, sacré évêque de Sydamé *in partibus* le 11 juin 1834. Succédé à Mgr. Signay comme archevêque de Québec, le 8 octobre 1850 et reçut le pallium le 11 juin 1851. Décédé à l'Archevêché le 25 août 1867 à l'âge de 79 ans et 9 mois.

Mgr. Charles François Baillargeon, né le 25 avril 1798 à l'Isle aux Grues. Fut élu en 1850, coadjuteur de l'Archevêque de Québec ; fut sacré évêque de l'Ile d'Orléans le 23 février 1851, dans l'église des Lazaristes à Rome, reçut du Pape le titre de *comte Romain* en 1862. Fut nommé archevêque de Québec le 28 août 1869 et reçut le pallium le 2 février 1863, mort le 13 octobre 1870.

Mgr. Elzéar-Alexandre Taschereau, né à Sainte Marie de la Beauce, le 17 février 1820, élevé au trône archiepiscopal de Québec en décembre 1870, et sacré à Québec, le 19 mars 1871.

Arrivés ce matin :

Mgr. Lynch, archev. de Toronto.
Mgr. McKinnon, d'Arichat.

Mgr. Cameron, Coadjuteur.
Mgr. Larocque, de St. Hyacinthe.

Mgr. Lafleche, Trois-Rivières.
Mgr. McIntyre, Charlottetown.

Mgr. Ryan, de Buffalo.
Mgr. Rodgers, de Chatham.

Mgr. Fabre, coadj. de Montréal.
Mgr. Walsh, de London.

Mgr. Crinon, de Hamilton.
Mgr. Jamot, du Sault Ste. Marie.

Mgr. de Goesbriand, de Burlington.
Mgr. Duhamel, d'Ottawa.

Rév. P. Antoine, O. M. I., représentant de Mgr. Grandin.

M. Dacens, administrateur de Green Bay.

M. Malo, représentant Mgr. d'Orégon City.

M. le Grand-Vicaire Moreau, chanoine de Montréal.

Si le temps ne permettait pas à la procession de sortir par dehors, les personnes munies de cartes pour les places réservées (couleur de chair imprimées en noir) sont priées de se réunir au Séminaire à 8 heures et demie, et à 9 heures précises, on les fera défiler en ordre par le chemin couvert pour occuper les places qui leur sont destinées. Elles devront exhiber leurs cartes en entrant au Séminaire.

Dans la même hypothèse, toutes personnes munies de cartes de places de banc (couleur imprimées en rouge) devront entrer directement à la cathédrale par les deux petites portes du portail entre 8 et 9 heures.

Le public ne pourra entrer dans l'église que lorsque tous ceux qui devaient faire partie de la procession seront placés.

Si le temps est beau, le rendez-vous devra se faire à 8 heures sur la place comprise entre le Parlement et le Jardin du Séminaire. Cet espace est réservé uniquement pour ceux qui doivent faire partie du cortège. Par conséquent, à part ceux qui ont été invités personnellement tous les autres devront être munis de leur carte pour entrer dans l'enceinte réservée.

La procession se formera à 8 heures et quart, au lieu de 8 heures et trois quarts, comme on l'avait annoncé.

Pour faciliter aux commissaires-ordonnateurs l'organisation du cortège ceux qui doivent y prendre part sont priés de se réunir d'eux-mêmes, suivant le groupe dont ils font partie, à l'endroit indiqué pour ce groupe par une affiche accolée au mur du Séminaire.

Sur le parcours du cortège, la foule des spectateurs devra rester stationnaire et laisser constamment le chemin libre. La police a reçu des instructions à cet effet.

Ne pas oublier que les cartes devront être exhibées de nouveau à l'entrée de la cathédrale.—Communiqué.

Acclamations

In Basilica Sanctae Mariae de Quebec facienda post hymnum Ambrosianum cantandum die 1 octobris MDCCCLXXIV.

I. Benedictio et claritas | et sapientia et gratiarum actio, honor et virtus et fortitudo | Deo nostro in secula seculorum. Amen.

Chorus. Regis seculorum in mortali et invisibili | soli Deo, honor et gloria !

II. Immaculate Virgini, | hujusce Basilice patronae, | laus, veneratio et filialis pietas !

Chorus. O genitrix Immaculate Verbi, | precare pro nobis | et esto tutissimum refugium !

III. Beatissimo Pontifici Pio Pape Nono, Christi in terris vicario, | omnium Christianorum Patri | et infallibili Doctori, | victoria, pax et gaudium !

Chorus. Dominus conservet eum | et vivificet eum | et beatum faciat in terra et non tradat eum in animam inimicorum ejus !

IV. Illustrissimo ac Reverendissimo Archiepiscopo Quebecensi, | digno hujusce Ecclesie primi presulis successor, | cuius opera et pietate, | hoc anniversarium bis centenarium tam feliciter celebratur, | reverentia et animi gratitudo !

Chorus. Grati omnium animi expressio et benedictio Dei super illum, | et super opera ejus | et super diocesim.

V. Illustrissimis ac Reverendissimis Praesulis | qui hanc Quebecensem Ecclesiam matrem habent, | omnia fausta, libialia prosperitas !

Chorus. Ad multos annos | uberrima omnipotentis benedictio, | pax semper terna | et laborum beata retributio !

VI. Clero saeculari et regulari ejusdem territorii, | nec non christi fidelibus, | gratiam

Hôtel-Dieu.

1. De la vraie Croix.
2. Crucifix outragé.
3. Du voile de la Ste. Vierge.
4. Ruban qui a touché aux cheveux de la Ste. Vierge.
5. Fac simile d'un vase de la maison de la Ste. Vierge.
6. Lettre autographe de St. François de Sales.
7. Lettre autographe de S. Vincent de Paul.
8. Souvenir de Ste. Rose de Viterbe.
9. Fac-Simile d'un clou de la Passion—Os de Ste. Victoire, M., S. Laurent, M., Ste. Mathilde, S. Henri empereur, Ste. Julie V. M., S. Sébastien, M., S. Victor, M., S. Stanislas Kostka, Ste. Marguerite-Marie Alacoque—Pierre de la grotte de l'Agonie.
10. Du vêtement de S. Joseph—Vêtement de S. Philippe de Néri—Os de S. Augustin—Guillaume d'Aquitaine—Parcelle du bâton de S. François de Paul.
11. Os de Ste. Anne.
12. Os de Ste. Eustachienne.
13. Vêtement de Ste. Philomène.
14. Os de S. Prosper, M., S. Séver, S. Marcolin, M., S. Placide, M., S. Antoine, M., S. Simplicien, M., S. Cyrien, M.—Roche du Mont Sinai.
15. Os d'un des Sts Innocents.
20. Os de S. Antoine de Padoue, S. Paschal.
21. Os de Ste. Gertrude, M., Sainte Domine, M., S. Tranquille, M., S. Ponce, M., S. Seconin, M.

(à suivre.)

Dimanche, à l'issue des vêpres de la chapelle de la congrégation de Saint-Roch, un grand nombre de citoyens se sont réunis et sont allés présenter l'adresse suivante :

Au Révérend Messire F. X. Plamondon, ptre, chapelain de la Congrégation de Saint-Roch de Québec.

Les paroissiens de Saint-Roch fréquentant les offices publics de la Congrégation, désirent à l'occasion de votre élévation au poste de curé du faubourg Saint-Jean, vous offrir leur plus sincère félicitation.

Tout en se réjouissant du témoignage de confiance que Sa Grandeur l'archevêque a daigné vous manifester en vous appelant à une office des plus importants dans la cité, nous ne pouvons vous cacher notre profond regret d'être obligé de nous séparer de vous.

Votre long séjour au milieu de nous, le désintéressement avec lequel vous avez si longtemps assisté notre vénérable curé dans la desserte de cette paroisse, vos services empreints auprès des malades, et votre affabilité dans tous vos rapports sociaux, vous ont assuré depuis longtemps l'estime de tous les citoyens. Les paroissiens de Saint-Roch surtout, se rappelleront toujours, le zèle infatigable que vous avez déployé dans la desserte des offices publics à la Congrégation, et pour l'établissement des pieuses cérémonies dont vous avez enrichi ce sanctuaire de notre paroisse, vers lequel vos travaux apostoliques ont su attirer un si grand concours de fidèles.

En vous faisant nos adieux, nous adressons à Dieu nos vœux les plus ardents, pour qu'il continue de bénir vos efforts, et vous accorde une longue vie. Nous accompagnons nos souhaits d'une faible prière, que vous daigniez accepter en témoignage du sincère attachement que nous vous conserverons toujours. Québec, 27 septembre 1874.

Cette adresse porte les signatures d'une centaine de citoyens.

Voici la réponse de M. l'abbé Plamondon :

Messieurs les paroissiens de Saint-Roch qui fréquentent les offices publics de la Congrégation.

Mes bien chers amis, Mon cœur est vivement ému à la vue de cette explosion spontanée des sentiments que vous me manifestez en ce moment, et qui ne sont qu'une suite non interrompue de cette bienveillance que vous m'avez toujours montrée depuis si longtemps que je dessers cette belle et magnifique chapelle de la Congrégation. Je vivais au milieu de vous comme un père au milieu de ses enfants, votre respect et votre estime pour le représentant de Dieu dans cette église m'a toujours profondément touché. Aussi les liens qui m'attachent à vous et à cette chère église ne peuvent se rompre par mon départ de cette paroisse ; ils dureront aussi longtemps que je vivrai.

Cette chapelle de la congrégation sauvée plusieurs fois miraculeusement des désastres incendiaires qui ont dévasté cette grande paroisse, me rappellera le bonheur que j'ai goûté à venir ici tous les jours.

Je n'oublierai point ces beaux Mois de Marie que nous célébrions tous ensemble avec ces chants ravissants et ces autels illuminés et couverts de milliers de fleurs ; ces prières ardentes échappées de vos cœurs pour l'auguste prisonnier du Vatican, pour l'Église militante et pour la conversion des pécheurs de la terre. Je n'oublierai point cette autre patronne de votre église, la bonne Ste. Anne, dont vous veniez célébrer la puissance et la bonté et vénérer les reliques précieuses.

Pouvais-je oublier cette dévotion aux âmes du Purgatoire que vous aimiez à exhaler aux pieds des autels pendant tout le mois de novembre.

O église de la Congrégation, ton souvenir ne s'effacera jamais de ma mémoire. O peuple béni, qui venez tous les dimanches aux offices publics et qui m'avez tant édifié par votre foi et par votre amour pour Dieu, vous vivrez dans mon cœur en attendant que nous nous réunissions de nouveau dans la céleste patrie où il n'y aura plus de séparation, mais union et bonheur éternel.

En vous faisant mes adieux, je demande au Seigneur qu'il continue de répandre sur cette portion chérie de sa grande famille de la terre ses plus abondantes bénédictions que toujours vous vous

montrerez fidèles aux pratiques saintes de la religion et que l'on remarque sans cesse en vous ce respect et ce dévouement sans borne pour les pasteurs de vos âmes.

Je reçois avec reconnaissance ce don généreux de vos mains toujours ouvertes pour donner.

F. X. PLAMONDON, Prêtre.
Saint-Roch, 27 sept. 1874.

—000—

Le Triduum préparatoire à la fête a commencé hier matin dans la Basilique. Les exercices du matin se sont terminés par un salut solennel.

Hier midi a eu lieu le premier dîner de l'archevêché. Après le repas, les membres du clergé présents s'étant réunis dans le grand salon, M. l'abbé Valois, de Montréal, au nom des Religieuses d'Hochelaga, présenta à Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Québec une superbe paire de gants en soie blanche, très richement brodée en or fin, renfermée dans un écrin en soie et velours, surchargé de broderie en or, de pierre précieuses, et d'une croix en miniature sur moire antique.

Puis M. l'abbé Valois continuant d'adresser la parole à Monseigneur, lui présenta, de sa part, un état renfermant une croix archiepiscopale en vermeil, d'une grande valeur. Cette croix est émaillée de 72 pierres précieuses de diverses couleurs, et elle est ciselée avec un goût exquis et d'un grand fini.

Hier soir, à sept heures, il y a eu un salut solennel à la Basilique, chanté par Monseigneur l'Archevêque Taché. Étaient présents au chœur : Monseigneur l'Archevêque Taschereau, Mgr. Fagnanini, du Havre de Grâce, Terrebonne, Mgr. Langevin, Mgr. de Bolina, et un nombreux clergé. M. Gagnon, l'habile organiste de la Basilique, présidait à l'orgue, et était supporté par un chœur nombreux d'artistes et d'amateurs.

Ce matin, le Triduum se continuera tel qu'annoncé. Le salut sera chanté ce soir à 5 heures, et il y aura un sermon en langue anglaise. La population anglaise y est spécialement invitée.

A 8 heures commencera l'illumination générale à Québec, Lévis et Beauport. Divers feux se répercuteront sur les rives du St. Laurent. L'illumination sera précédée de la sonnerie générale des cloches, et elle se terminera à 10 heures.

—000—

Rapport d'une assemblée des Citoyens de la ville de Saint-Germain de Rimouski.

A une assemblée des citoyens de la ville de Saint-Germain de Rimouski, tenue le vingt-sixième jour de septembre mil huit cent soixante-et-quatorze, dans le but de présenter une adresse à Sa Grâce Monseigneur l'Archevêque de Québec, à l'occasion du deux-centième anniversaire de la fondation du siège épiscopal de l'église de Québec et à raison de l'élévation de cette Métropole au titre de Basilique mineure.

André Elzéar Gauvreau, écuyer, maire de cette ville est appelé à la présidence de la dite assemblée et Stanislas Bérubé à agir comme secrétaire.

Il a été résolu unanimement qu'une adresse de félicitations soit présentée à Sa Grâce Monseigneur l'Archevêque de Québec à l'occasion du deux-centième anniversaire de la fondation du siège épiscopal de l'église de Québec et à raison de l'élévation par le Saint-Siège de l'église Métropolitaine en Basilique mineure.

Qu'une députation soit chargée de présenter la dite adresse à Sa Grâce le 1er octobre prochain.

Que MM. L. A. Dastous, présentement chargé de représenter Son Honneur le Maire de la ville de Saint-Germain de Rimouski, Jean-Baptiste Martin, maire de la paroisse de Saint-Germain de Rimouski, Guillaume Talbot, avocat, Aquilas Bégin et Josué Pinault, soient priés de présenter l'adresse de félicitations à Sa Grâce Monseigneur l'Archevêque.

ANDRÉ E. GAUVREAU, Maire.

S. BÉRUBÉ, Secrétaire.

—000—

Liste des changements ecclésiastiques du diocèse de Saint-Germain de Rimouski, 1874 :

Au Séminaire, Rév. M. D. Vézina, assistant-supérieur, est nommé procureur avec M. Ferd. Pineau, ecclésiastique pour aide.

Rév. M. F. E. Couture, préfet des études et professeur d'astronomie, etc.

Rév. M. J. O. Simard, directeur du grand-séminaire, professeur de morale et économie.

Rév. M. Thos. Bérubé, directeur du petit-séminaire, et professeur de dogme.

Rév. M. Pérusse, nommé curé de N. D. du Lac Témiscouata.

Rév. M. F. X. Guay, curé de Ste. Angèle de Mérici et de St. Gabriel.

Rév. M. Dam. Morisset, curé de l'Assomption de N. D. McNider.

Rév. M. Lebel, curé de St. Mathieu de Rioux.

Rév. M. L. N. Bernier, curé de St. Epiphane de Viger et de St. François Xavier.

Rév. M. Thérberge, curé de St. Félicité.

Rév. M. Phil. Moréault, curé de St. Norbert du Cap Chat.

Rév. M. Chouinard, curé de St. Octave de Métis.

Rév. M. J. J. Lepage, curé de N. D. de Paspebiac et de St. Godefroi.

Rév. M. André Audet, curé de Ste. Adélaïde de Pabos.

Rév. M. Arpin, curé de St. Martin de la Rivière-au-Renard.

Rév. M. Frs. Gagné, curé des SS. Anges Gardiens de Cascapédia.

Rév. M. Ls. Paquet, curé de St. Pierre de Malbaie.

Rév. M. Larrivée, curé de St. Alban du Cap-Rosier et de St. Joseph de l'Anse-au-Griffon.

Rév. M. Smith, curé de St. Alexis de Matapédia.

Rév. M. Maj. Bolduc, missionnaire du Bassin de Gaspé.

Rév. M. Séguin, missionnaire du Mont-Louis.

Rév. M. Alph. Lamontagne, mission-

naire de la Madeleine.

Rév. M. Thos. Gravel, missionnaire de Moisie.

Rév. M. Philias Fortier, vicaire à Natachouan.

Rév. M. J. O. Bédard prend un an de repos pour rétablir sa santé.

Rév. M. L. T. Bernard continue à aider M. le curé de Rimouski.

Rév. M. Evagre Côté, vicaire à Ste. Flavie.

C'est avec douleur que nous apprenons la mort du Rév. M. Gédéon Brunelle, curé de St. Luc, diocèse de Trois-Rivières.

M. Brunelle était un jeune prêtre de 31 ans et la maladie à laquelle il a succombé l'avait déjà forcé de laisser sa cure depuis quelques semaines. C'est une perte très sensible pour ses paroissiens et le clergé de Trois-Rivières.

INFORMATIONS.

Nous apprenons avec plaisir que tous les marchands ont signé un engagement de fermer leurs magasins jeudi toute la journée.

Nous lisons dans le *Moniteur Acadien* :

Le Rév. Père Lefebvre a l'honneur d'accuser réception du don généreux de \$80.00 fait par les Paroissiens de St. Louis en faveur du nouveau Collège de St. Joseph. Le Rév. Père est heureux de témoigner publiquement sa reconnaissance au Rév. Messire Richard, le zélé pasteur de cette belle Paroisse, à l'initiative duquel est due cette bonne œuvre accompagnée de tant d'autres qui font si éloquentement son éloge.

On a résolu de démolir entièrement le "Drill Shed," à Montréal, qui a coûté à peu près \$150,000. Quelquefois une bêtise coûte cher.

On doit creuser un puits artésien sur l'île St. Hélène, vis-à-vis de Montréal. Le coût ne sera que \$100.

Nous avons reçu la notice biographique de Mgr. Laval. L'intérêt qui s'attache à ce charmant volume mérite une mention spéciale, que nous remettons à lundi.

Il est certain que les Honorables Angers et Garneau seront élus sans opposition.

Le musée de peinture de l'Université Laval sera ouvert pendant la semaine. C'est l'un des plus riches musées de toute l'Amérique. Il se compose en majeure partie d'originaux de grands maîtres.

C'est pour la première fois que le musée est visible.

L'adresse des citoyens est déposée dans les Sacristies des différentes églises de cette ville. Les citoyens sont invités à la signer en masse.

Une compagnie vient de se former à Montréal avec un capital de \$100,000, pour la construction d'un nouveau théâtre. Cette compagnie portera le nom de "La compagnie d'opéra Victoria."

Une dépêche de Montréal nous apprend que le changement de la voie est, sur le Grand-Tronc, a commencé vendredi dernier, après le passage du dernier train.

Six cents hommes arrivèrent, de la division de l'Ouest, la veille au soir, dans le but de prêter main forte à cette grande œuvre. Ils avaient apporté avec eux des *crowbars* et des marteaux, instruments indispensables à ces ouvrages. Jeudi soir, ces travailleurs ont logé dans la drill-shed du Grand-Tronc, à la Pointe St. Charles où leur arrivée fut saluée par des rafraichissements de tous genres. Vendredi matin, à 4 heures, un détachement de 140 hommes partit pour la section de la Rivière-du-Loup et à 6 heures le reste de la troupe partait pour se disperser le long des lignes entre St. Lambert, Portland et Québec. Le dernier train à voie large, pour les passagers, quitta le dépôt de Bonaventure à 9 hrs. A. M., le même jour, et le dernier train à 4 heures P. M. Le train avait été soigneusement décoré de fleurs et de feuillage, pour cette occasion.

La population totale du globe est actuellement de 1,391,032,030 âmes. La plus peuplée des cinq parties du monde est l'Asie, dont la population est de 798,000,000. L'Europe renferme 300,500,000 habitants ; l'Afrique, 203,000,000 ; l'Amérique, 84,500,000 ; l'Australie et la Polynésie, 45,000,000.

FAITS DIVERS.

—On nous prie d'annoncer que, jeudi prochain, 1er Octobre, l'on exposera dans l'église de St. Sauveur le corps de St. Gaudiose, martyr.

A VENDRE.—Un Harmonium de Gavert, adapté à l'Harmonium, etc., A MORTÉ PRIX.

S'adresser à ce bureau.

30 sept. 1874.—2f

—Gare aux pickpockets ! ils affluent dans la ville.

—Les pensions accordées aux vétérans de 1812 et 1813 ne s'appliquent pas aux canadiens qui ont seulement servi en qualité de volontaires.

—La paroisse de Boucherville se prépare à célébrer les noces d'or de son bien aimé curé le 8 octobre prochain.

Pour permettre aux amis et aux confrères du vénérable vétéran du sanctuaire qui sont invités d'assister à cette fête, on a loué le bateau à vapeur *Montarville*, qui laissera le quai Bonsecours, à 8 hrs du matin et retournera sur les 3 hrs de l'après-midi. —(Journal des Trois-Rivières)

Annonces Nouvelles.

Cour de Circuit.—Fréd. Lauzier, H. C. S.

Banc d'Eglise à vendre.—Ant. Beaudoin.

Marchandises à Bon Marché.—Fyfe et Garnéau.

Compagnie du Richelieu.—A. Desforges.

Compagnie de Nav. "Union"—J. E. Deschamps.

—000—

L'EMPLOIEMENT et la défaillance des forces du corps sont, d'ordinaire, une conséquence naturelle d'un excès de travail qui ne laisse point de repos à l'esprit. On doit toujours veiller à ce que le corps ait quelques instants de repos, lorsque l'un ou l'autre s'est livré à un travail fatigant. Ainsi, si l'on néglige de réparer les forces épuisées du cerveau ou de quelque autre organe nerveux, on peut considérer l'extinction prématurée de la vie, comme étant le résultat de cet épuisement. Les ingrédients qui entrent dans la composition du Sirop d'Hypophosphites de Fellows sont propres à purifier le sang, à donner de la vigueur aux muscles, et en conséquence, ce Sirop aura pour effet non-seulement d'empêcher l'épuisement, mais aussi de faire reprendre à la constitution tout ce qu'elle aura perdu de force.

Québec, 25 Sept. 1874.

VENTE JULICIAIRE.

CANADA, Province de Québec, District de Québec.

MICHEL McAVOY, Demandeur.

No. 987 ALEXANDRE GIFFARD, Défendeur.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'en vertu d'un *alias Brev de fieri facias* de bonis emane, les effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en une boîte contenant une montre en or, etc., etc., seront vendus le Neuvième Jour d'Octobre Prochain, à dix heures de l'après-midi, sur le marché de la Haute-Ville de Québec.

FRÉD. LAUZIER, H. C. S.

Québec, 30 Sept. 1874.—1f 534

Banc d'Eglise à Vendre.

AVIS.

Le soussigné désire informer MM. les curés qu'il a en main un grand nombre de Bancs d'Eglise qu'il pourra vendre à très-bas prix. Il profite de l'occasion pour informer le public en général qu'il a constamment en main un assortiment considérable de toutes sortes de Bois dur et tendre depuis cinq lignes en augmentant, dans les meilleures conditions, pour ouvrages fins.

Il se chargera aussi de tout ordre de menuiserie qu'on voudra bien lui confier.

ANT. BEAUDOIN, Rue St. François, St. Roch.

Québec, 30 Sept. 1874.—1m 535

MAISON FRANCO-CANADIENNE

Formation de Société.

LES soussignés L. ALMERAS, Doreur et DAVID OUELLET, Architecte et Sculpteur, sollicitent respectueusement l'attention et l'encouragement de MM. du clergé et du public en général. Le premier NOVEMBRE prochain, ces deux messieurs ouvriront un établissement au No. 12, rue et faubourg St. Jean, où demeure actuellement M. Almeras, Doreur. Ils sont prêts à recevoir et exécuter, sous le plus court délai, toutes les commandes qu'on voudra bien leur confier, et qui concernent la dorure, la sculpture et l'architecture. Les plans devis mesurages estimés seront fournis à des prix très-raisonnables. Les soussignés emploieront les meilleurs ouvriers pour ce qui a rapport à la sculpture des autels, la menuiserie, la peinture et tout ce qui comprend l'art de l'ornementation. Ils auront toujours à leur disposition une personne habile et d'une réputation reconnue depuis longtemps pour faire les patrons à l'usage de machineries et pour les quelles les plans seront fournis sans surcroît de charge ainsi que les modèles de patentes, etc., etc. Le tout, sans exception, sera exécuté avec la plus grande précision et aux plus bas prix possibles.

Les soussignés s'engagent aussi à exécuter les travaux d'église et de maison qu'on leur confiera ; l'ouvrage sera toujours accompagné de la plus stricte surveillance. Les MM. du clergé trouveront là, avec de très-bonnes conditions, un assortiment complet de moulures de tous genres, glaces de miroir de toutes grandeurs, grilles, balustrades et chandeliers de bois, qui seront vendus à très-bas prix et livrés dans l'ordre le plus satisfaisant.

L. ALMERAS, Doreur, et DAVID OUELLET, Architecte et Sculpteur.

Québec, 28 Sept. 1874.—3f 532

A VENDRE.

500 Doz. Assiettes à Soupe,

En Granite Blanc.

200 Bassins, en Granite Blanc.

—AUSSI—

Un assortiment général de Vaisselles, Lampes, Huile de Charbon, etc.

Chez

A. VALLERAND,

29, rue du Pont, St. Roch.

Québec, 28 Sept. 1874.—6f 533

Acte Concernant la Faillite de 1869

ET SES AMENDEMENTS.

Dans l'affaire de JOSEPH LAVOIE, de Ste. Lucie, comté de Rimouski, marchand,

Failli.

Le failli n'a fait une cession de ses biens, et les créanciers sont notifiés de se réunir à son magasin, dans la paroisse ci-dessus mentionnée, MARDI, le 13ème Jour d'Octobre 1874, à 2 heures de l'après-midi, pour prendre en considération l'état de ses affaires et nommer un syndic.

OWEN MURPHY, Syndic provisoire.

Québec, 24 Sept. 1874.—6f 531

"Courrier du Canada"

—EN VENTE CHEZ—

M. JACQUES DARVEAU,

Marchand de Tabac,

No. 383, rue et Faubourg St. Jean.

Acte Concernant la Faillite de 1869

Dans l'affaire de THOMAS COOLICAN et JAMES S. COOLICAN, faisant commerce sous le nom de T. et J. S. COOLICAN,

Faillis.

Les faillis n'ont fait une cession de leurs biens ; et les créanciers sont notifiés de se réunir à mon bureau, No. 17, rue St. Pierre, Québec, MARDI, le 3ème Jour d'Octobre, à 2 heures P. M., pour s'enquérir de l'état de leurs affaires et nommer un syndic.

WM. WALKER, Syndic provisoire.

Québec, 18 Sept. 1874.—6f

Acte Concernant la Faillite de 1869

ET SES AMENDEMENTS.

Dans l'affaire de FLORENT GUAY, de Québec, Marchand de Marchandises Sèches,

Failli.

Le failli n'a fait une cession de ses biens, et les créanciers sont notifiés de se réunir à mon bureau, bâtie du Télégraphe, rue St. Pierre, à Québec, MARDI, le 3ème Jour d'Octobre 1874, à 11 heures A. M., afin de prendre communication de l'état de ses affaires et de nommer un syndic.

OWEN MURPHY, Syndic provisoire.

Québec, 16 Sept. 1874.—7f 526

Acte Concernant la Faillite de 1869

CANADA, Province de Québec, District de Kamouraska

Dans l'affaire de POLYCARPE NADEAU,

Failli.

Le Treizième Jour de NOVEMBRE prochain, le soussigné demandera à la dite Cours déchargé en vertu du dit acte.

Fraserville, 26 août 1874.

POLYCARPE NADEAU, Failli, par L. B. DIONNE, Son Procureur ad litem.

Québec, 4 Sept. 1874.—1m 514

ORGUES

"Languettes d'Argent"

(SILVER TONGUES.)

Les meilleurs du Monde dans la classe de ceux à anches.



Les meilleurs pour les églises et les Salles
Les meilleurs pour les écoles du Dimanche
Les meilleurs pour les Académies et les Collèges.

Les meilleurs pour les Paroisses et les Presbytères.

Les meilleurs pour les Salles Publiques.

Les meilleurs pour les Orchestres et le Théâtre.

